



Mme Andréa DURAND
SECOURS CATHOLIQUE DE MALAKOFF
Malakoff, le 23 février 2020

Madame,

Nous avons reçu avec beaucoup d'intérêt votre demande.

Le Secours Catholique lutte contre la pauvreté, les causes d'inégalités et d'exclusion : il porte un regard fraternel sur les personnes les plus vulnérables, et à ce titre remplit une mission d'intérêt public fondamentale.

Nous voulons comme le Secours Catholique que notre société soit plus fraternelle, mais cela ne se décrète pas. En revanche, l'action publique peut organiser la solidarité notamment en s'appuyant sur le CCAS, le Centre Communal d'Action Sociale.

Le CCAS est en effet la structure publique prévue par nos institutions pour coordonner l'action sociale et subvenir au besoin des plus démunis : les personnes âgées, les personnes handicapées, les familles en difficulté. Le CCAS gère aussi des services utiles tels que les crèches, les haltes garderies, les centres aérés et les maisons de retraite.

Parmi ses autres missions, prévues à l'article R.123-2 du CASF :

- Les secours d'urgence aux familles en grand difficulté,
- L'aide alimentaire,
- L'aide financière personnalisée.

Par ailleurs, le CCAS transmet aux autorités les demandes d'Aide Médicale d'Etat (étrangers en situation irrégulière).

C'est cependant souvent faute d'une action publique appropriée que les citoyens se trouvent dans la nécessité de recourir à l'aide publique. C'est pourquoi nous souhaitons investir en priorité dans la prévention et identifier les risques par un suivi des familles et des individus en difficulté.

L'action publique peut aussi accompagner les initiatives citoyennes fraternelles, les susciter, les canaliser pour accroître leur efficacité : nous sommes donc particulièrement à l'écoute des suggestions venant d'une organisation experte en humanité telle que le Secours Catholique.

C'est pourquoi je vous fais part de nos réponses et réflexions concernant les demandes que vous avez bien voulu nous soumettre, et vous prie de croire, chère Madame, à l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Stéphane TAUTHUI, et la liste Malakoff Citoyen

Site internet : Malakoffcitoyen.fr
Twitter et Facebook : @Stauthui
Téléphone : 06 22 71 07 24
Mail : contact@malakoffcitoyen.fr

Stéphane
Tauthui

REPONSES :

Transports : plus de passage de l'hirondelle

Votre demande d'adaptation des horaires est légitime et nous y sommes favorables.

Nous voulons par ailleurs rapprocher l'administration des citoyens, notamment en développant le concept des maisons de quartiers, et en y installant des antennes de services municipaux, afin qu'il ne soit pas nécessaire de traverser la ville pour remplir une petite formalité administrative.

Halte-garderie : création d'une halte-garderie au Sud de Malakoff

Nous y sommes favorables sous réserve qu'une étude confirme la nécessité d'un établissement dans ce quartier.

Cantines : plus de bio dans les cantines scolaires, circuits courts et suppression du plastique

Pour raison de santé publique les matières plastiques, dont la toxicité est bien connue (toxicité du bisphénol A et les phtalates), notamment pour des enfants dont l'organisme est en développement, doivent être proscrites au plus vite des cantines scolaires particulièrement les verres, gobelets, assiettes et couverts devraient être remplacés par de la vaisselle et des couverts traditionnels voire par de la vaisselle en carton.

Certaines mairies ont déjà mis en place des circuits d'approvisionnement bio à 100% : c'est un objectif que nous pouvons atteindre.

Actuellement la ville de Malakoff est en contrat avec la cuisine de la ville de Bagneux, qui cherche à favoriser les circuits courts et introduit le bio progressivement dans les menus, avec notamment un menu 100% bio par mois ; cette sous-traitance n'est pas forcément un mauvais choix ; mais il faut accélérer le processus de transition vers le bio.

Logement : transparence dans l'attribution des logements sociaux

La réputation de la ville de Malakoff est très mauvaise en matière de transparence : clientélisme et favoritisme y auraient cours !

Nous souhaitons favoriser les habitants de Malakoff en fonction de critères d'ancienneté et de ressources et que la liste d'attente soit publique et soumise à un comité de contrôle citoyen ; il ne serait pas juste de donner la priorité à des habitants d'autres communes dans les logements sociaux de Malakoff.

Taxi communal pour personnes handicapées

Tout ce qui permet d'intégrer les personnes handicapées dans la société mérite d'être étudié.

Cependant, il nous paraît d'abord nécessaire d'adapter les transports urbains aux situations de handicap, d'envisager l'accompagnement, et d'identifier les personnes du quartier ou elles résident pouvant rendre ce type de service.

Dans un deuxième temps, il est possible d'envisager la subvention par le CCAS de certains déplacements.

Les assistants du CCAS peuvent aussi aider à obtenir l'attribution d'une aide de AGEFIPH : l'aide a pour objectif de favoriser l'accès, le maintien à l'emploi, ou l'exercice d'une activité indépendante pour une personne handicapée ayant des difficultés à se déplacer pour un montant maximum de 5 000 €.

Parcs à chiens et jardins publics

Les animaux domestiques ont leur place dans notre cité, sous réserve qu'ils soient pacifiques, et qu'ils ne dégradent pas l'environnement.

Les jardins publics sont en petit nombre à Malakoff, il s'agit d'abord de développer les espaces verts qui sont peu nombreux et de les rendre ensuite accessibles aux animaux.

Problèmes de stationnement, voitures ventouses

Stationner son véhicule est un droit ; l'automobiliste paie de nombreuses taxes, il n'est pas nécessaire d'en rajouter. En revanche, la densification de Malakoff risque de saturer le parc.

Dans cette perspective, nous voulons lutter contre la bétonisation accélérée de Malakoff, qui est favorisée par l'équipe actuellement en place à la mairie et privilégier les logements de taille intermédiaire plutôt que les grands ensembles ; imposer la création de parking dans les immeubles construits, en plus grand nombre que de logements.

De manière générale, de telles demandes seraient mises à l'étude et soumises à la décision des comités de quartier que nous voulons pourvoir de moyen d'action grâce à l'attribution d'un budget ; nous voulons par une telle organisation impliquer les citoyens dans la décision et la gestion de leur ville.